



Mesures carte scolaire CDEN du 2 février 2010

Fermetures

Maternelles Hors ZEP

Champagnole Hôtel de Ville
Mont Sous Vaudrey
Orgelet
St Lupicin

Maternelles ZEP /ZUS/REP

Lons Rousseau (1/2 poste à TP si effectif confirmé à la rentrée)

Ecoles ou RPI à 1 ou 2 Classes

Crissey

Ecoles ou RPI à 3 classes

Conliège
Grozon : fermeture d'1/2 poste provisoire

Ecoles ou RPI à 4 classes

Bréry/St Germain les Arlay
Champvans
Lavancia/Epercy
Lavangeot/ Lavans les Dole/Romange/Vriange
Morez sur le Puits (déch de direction conservée)
Pagnoz/Port - Lesney
Villevieux

Ecoles ou RPI à 5 classes et plus

Amange/Chatenois
Auxange/Malange/Sermange/Serre les Moullières
Bois d' Amont
Champagnole Boulevard
Crançot (le poste provisoire de rentrée 2009)
Dole Georges Sand (déch direction conservée)
Fraisans
Lons Briand élem
Monnet la Ville
Poligny J. Brel
Ranchot
Sellieres (le 1/2 poste de rentrée 2009)
St Aubin
Salins les Bains Voltaire
St Lupicin
St Julien
Voiteur

CMPP

Les 4 demi postes sont supprimés. L'IA ne conserve que le 1/2 poste psy rattaché à la structure.

IME

Les postes du Bonlieu et de Montaigu seront transférés à St Claude et aux Hauts Mesnils à Dole

CDDP

Fermeture d'1/2 poste

Enfants du voyage : suppression du poste de TR qui sera sédentarisé en poste classe.

Chargés de mission

1/2 poste développement durable
0,25 de chargé de communication de l'IA.

Ouvertures

Maternelles Hors ZEP : aucune

Maternelles ZEP : aucune

Ecoles ou RPI à 1 ou 2 classes : aucune

Ecoles ou RPI à 3 classes

La Ferté/Vadans
Larnaud

Ecoles ou RPI à 4 classes

Chamblay/Villers Farlay
Equevillon/St-Germain (confirmation du poste à TP)
Doucier (confirmation du poste à TP)
Cuttura/Ravilloles (confirmation du poste à TP)

Ecoles ou RPI à 5 classes et plus

Champagny/Dammartin (confirmation du poste à TP)
Colonne
Rochefort sur Nenon
Vincelles (confirmation du poste à TP)
Gatey /Pleure
Thoirette

CLIS 1

Orchamps ou Fraisans



CDEN 2 février 2010

Le CDEN s'est ouvert par les déclarations préalables de la FSU, du SE/UNSA et de la FCPE. Ensuite un vœu présenté au nom des organisations syndicales, de la FCPE et des associations complémentaires a été mis au vote. Il a été adopté par 22 voix POUR, à noter 1 refus de vote et 2 absentions.

Point 1 : la Dotation Horaire Globale des collèges (DGH)

À la rentrée 2010, les collèges du département accueilleront 9948 élèves soit 195 de plus que cette année. La dotation du département en légère augmentation ne permettra pas de faire face à l'augmentation des effectifs (1 poste pour 30 élèves en moyenne) avec pour conséquence des classes toujours plus chargées. 35,5 % des collégien(ne)s étaient accueillis cette année dans des classes de 26 élèves et plus.

1,1 poste est retiré dans les SEGPA (fusion de la 6^{ème} et de la 5^{ème} à la SEGPA de Saint-Claude Pré-Saint-Sauveur).

Deux projets de mise en réseau de collèges sont à l'étude pour être opérationnels à la rentrée 2011 à condition que les personnels de direction obtiennent la mutation souhaitée... (Champagnole/Nozeroy – Arinthod/Orgelet). Les collèges de Saint Claude (Rosset et Pré-Saint-Sauveur seront mis en réseau dès la rentrée 2010. Les conditions de cette mise en réseau/fusion sont actuellement discutées.

Point 2 : carte scolaire du 1^{er} degré.

Peu de changements par rapport au CTPD (voir résultats ci-avant). L'IA a confirmé sa balance générale. Cela se traduit entre autres décisions par : 13 postes à rendre, 3 postes gardés en réserve pour la rentrée, 12 ouvertures de classes et 31,5 fermetures de classes.

Les 10 postes de décharge de direction des écoles 4 classes seront couverts par des surnombres. Quant aux 1/3 temps de formation des nouveaux recrutés (environ 4 postes), ils seront assurés sur les moyens existants (remplaçants, conseillers pédagogiques, IMF).

Pour plus d'informations sur le contenu des débats concernant des mesures particulières (telle ou telle école, tel ou tel poste), prendre contact avec la section et/ou les représentants de la FSU.

Point 3 : semaine scolaire

L'IA a informé des écoles qui fonctionneront sur 9 demi-journées de classe en 2010/2011 : 15 écoles dont 5 nouvelles demandes. 2 écoles reviennent dans le régime général (4 demi-journées).

Un débat a ensuite eu lieu sur les évolutions possibles. Pour l'IA, la généralisation à 9 demi-journées pour toutes les écoles ne pourra se concevoir que s'il y a accord unanime des organisations représentatives des enseignants, des fédérations de parents et du Conseil Général.

La FSU a réaffirmé que la refonte du calendrier et du temps scolaire ne pouvait se concevoir qu'au niveau national

Point 4 : langues vivantes

Une évolution dans la carte des langues des collèges : au collège d'Arbois, l'espagnol sera enseigné en LV 2 en 4^{ème} et suppression de l'allemand en 5^{ème}.

L'IA annonce qu'une réflexion sur la cohérence de l'apprentissage des langues (primaire et collège) est mise en place au niveau académique. Elle pourra déboucher sur un groupe de travail.

Point 5 : pont de l'Ascension

Pour 2010/2011, le vendredi de l'Ascension (2 juin) sera reporté au mercredi 15 juin 2011. Pour les 2 années suivantes, l'IA s'est engagé à ne pas raccourcir les vacances d'automne, suivant ainsi les préconisations du rapport de l'Académie de Médecine.

Point 6 : questions diverses

Indemnité Représentative de Logement (IRL)

Le montant de l'IRL est revalorisé de 1,0178%.cette année. À ce jour, 23 IRL sont versées et 13 instituteur(trice)s sont logé(e)s.

DDEN

Comme tous les années, la liste des DDEN a été actualisée.

Vidéosurveillance dans les écoles :

La FSU a demandé des informations quant à l'installation de dispositifs de vidéosurveillance dans les écoles primaires et maternelles ; Quel cadre de concertation et de consultation obligatoire? Quelle information du conseil d'école ?

Cette question a été motivée par la décision de la ville de Lons le Saunier d'installer des caméras de vidéosurveillance pour un montant de 38000€ dans les écoles F. ROLLET maternelle et élémentaire situé en ZUS. Cette installation a été décidée sans concertation ni information des conseils d'école. L'IA a indiqué qu'il transmettait à la Préfète et nous donnerait une réponse lors d'une prochaine séance.